

comment le rectorat de Lille a défini la carte des disciplines de spécialité

6-8 minutes

La rectrice de Lille, Valérie Cabuil, vient d'arrêter la carte des disciplines de spécialité et des enseignements optionnels qui seront proposés dans les lycées généraux et technologiques publics de l'académie à la rentrée 2019. "Nous avons voulu donner rapidement de la visibilité aux familles et aux équipes pédagogiques", indique Valérie Pinset, secrétaire générale adjointe de l'académie chargée de la carte des formations, jointe par AEF info mardi 13 novembre 2018. La répartition des enseignements a été réalisée bassin par bassin, après une consultation des établissements.

Etablissement et commune	Effectif prévu en première RS 2018	S01RS 2018	Disciplines de spécialité - RS2019																							
			ES	Arts du cirque	Arts plastiques	Cinéma-audiovisuel	Danse	Histoire des arts	Musique	Théâtre	Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Littérature et LCA	Mathématiques	Numerique et sciences informatiques	Physique chimie	Sciences de la vie et de la terre	Sciences économiques et sociales	Sciences et littératures étrangères	Langues et littératures étrangères	ALLEMAND spécial	ANGLAIS spécial	ESPAGNOL spécial	Nombre d'enseignements de spécialité	Biotechnologies	
LILLE	01 113,2	301	105																							
ARCQ EN BAROEUL	01 124	261	120																							
MADELEINE	01 92	236	38																							
E	01 97	162	24																							
E	01 115,3	420	172																							
EBERSART	01 120,9	283	140																							
MME	01 105,7	455	172																							
EMMENTIERES	01 119,4	315	129																							
EMMENTIERES	02 106,3	56																								
IRDIN	02 115,3	316	118																							
IRDIN	02 102,9	349	50																							
GENECH	02 107,8	355	82																							
re GONDECOURT	03 131,1	410	160																							
VILLENEUVE D'ASCQ	03 119,7	462	175																							
C	03 117,5	333	128																							
X	04 92,1	337	102																							
IX	04 88,7	337	102																							

Aperçu du tableau recensant les formations proposées par chaque lycée de l'académie de Lille à la rentrée 2019. S. Marcelli

Les lycéens peuvent désormais savoir précisément quelles disciplines de spécialité et quels enseignements optionnels seront proposés dans les établissements de l'académie de Lille à la rentrée 2019. La carte des formations a en effet été arrêtée par la rectrice, Valérie Cabuil, après avoir été présentée le 6 novembre 2018 au comité technique académique. Chaque académie dispose d'une marge de manœuvre pour préparer cet aspect de la réforme du lycée, même si le ministère précise que recteur doit "veiller à l'équilibre et à la bonne répartition géographique" des enseignements ([lire sur AEF info](#)).

La carte de l'académie de Lille a été élaborée à partir des demandes exprimées par les chefs d'établissement en septembre. "Nous leur avons demandé de garantir le choix des familles en veillant à la complémentarité de leur offre avec celle des établissements voisins", explique Valérie Pinset, secrétaire générale adjointe de l'académie. Quelques établissements ont proposé de s'organiser en réseau pour permettre aux élèves d'avoir accès à une offre plus large. C'est le cas par exemple à Valenciennes, où le lycée de l'Escaut est prêt à aménager l'emploi

du temps de ses élèves pour leur permettre de suivre l'option théâtre au lycée Watteau, situé à deux kilomètres.

De 4 à 11 disciplines

"La plupart du temps, nous avons repris les propositions des établissements", précise Valérie Pinset. Les exceptions s'expliquent par un manque d'enseignants disponibles. Un lycée a par exemple proposé de créer une spécialité "numérique et sciences informatiques" sans avoir de professeur spécialisé dans ce domaine : sa demande a été retoquée. Autre cas de figure : quelques établissements ont proposé une offre trop étendue, ce qui n'a pas paru réaliste au rectorat. "Cependant, cette carte n'est pas figée : elle sera revue à la rentrée 2020 en fonction des demandes des parents et des comportements des familles", souligne Valérie Pinset.

Le ministre de l'Éducation nationale s'est engagé début septembre à "faire en sorte que les élèves aient un large choix, autour de 7 spécialités dans leur établissement ou à proximité" ([lire sur AEF info](#)). Dans l'académie de Lille, la majorité des lycées publics proposeront en septembre prochain 7 disciplines de spécialité au moins :

Nombre de spécialités 11 10 9 8 7 6 5 4

Nombre de lycées 6 15 18 15 13 7 6 4

Les lycées qui proposent le moins de spécialités accueillent de faibles effectifs, principalement dans des disciplines scientifiques.

Un suivi régulier avec les chefs d'établissement

Un comité de suivi réunira toutes les trois semaines des chefs d'établissement pour suivre la mise en œuvre de cette carte de formation et, plus largement, des réformes du lycée et de l'enseignement professionnel.

Priorité aux sciences

Les disciplines scientifiques se taillent la part du lion dans cette nouvelle carte de formation : tous les établissements proposeront des enseignements de spécialité en mathématiques, en physique-chimie et en sciences de la vie et de la terre. "Cela est conforme à ce qui existait auparavant", observe la secrétaire générale adjointe. "Nous avons veillé à la diversité linguistique parmi les disciplines de spécialité", relève-t-elle par ailleurs. "Il y a une forte demande sur l'anglais mais nous avons voulu maintenir l'allemand et l'espagnol là où cela était possible, en fonction des RH et des élèves".

L'ensemble "histoire géographie, géopolitique et sciences politiques" est proposé dans la plupart des lycées, ainsi que les blocs "humanités, littérature et philosophie", "sciences économiques et sociales" et "langues et littératures étrangères". La nouvelle discipline "numérique et sciences informatiques" est aussi largement représentée. Les "sciences de l'ingénieur" sont proposées dans un, deux ou trois établissements de chaque bassin.

La spécialité "Littérature et LCA" peu représentée

En revanche, la discipline de spécialité "littérature et LCA" est absente dans plusieurs bassins (Douai, Maubeuge, Cambrai, Béthune...). "Nous nous sommes fondés sur les demandes des chefs d'établissement et le vivier des élèves qui suivaient précédemment ce type d'enseignement", justifie Valérie Pinset. "L'enseignement du latin et du grec reste possible en enseignement optionnel, à raison de trois heures par semaine", observe-t-elle. Les élèves qui se destinent à des études littéraires ne risquent-ils pas d'être lésés lors de l'examen de leurs dossiers par les universités ? "Les attendus des établissements d'enseignement supérieur ne vont pas porter sur la combinaison des spécialités mais sur les compétences acquises par les élèves", démine la secrétaire générale adjointe.

Enfin, les spécialités les plus pointues restent rares, comme la danse, l'histoire des arts, la musique ou le théâtre.

Et le privé ?

Les lycées privés ont aussi été invités à remonter leurs propositions. La carte des formations est "en cours de stabilisation", précise Valérie Pinset. "Les principes sont les mêmes : garantir le choix des familles. Mais le mode de consultation est différent : il n'y a pas de passage en CTA mais un échange avec la direction régionale de l'enseignement catholique".